



## Préfecture ne répond pas aux mails

Par **Lenicius**, le **23/05/2022** à **16:01**

Bonjour,

Ayant déposé un dossier de renouvellement d'un titre de séjour salarié il y a quelques semaines, je n'arrive pas à obtenir une réponse de la préfecture à mes différents mails. En effet, je leur ai sollicité un 1er renseignement concernant mon récépissé pour savoir si j'ai le droit, ou non, de voyager avec. Je n'ai pas obtenu de réponse même 10 jours après.

Quelques temps après, je les ai resollicité pour l'état d'avancement de mon dossier, silence radio encore.

J'aimerais donc savoir si cette absence de réponse est dû au longs délais de traitement que connaissent les préfectures un peu partout ou dois-je y voir le signe d'un souci dans mon dossier ? Et que dois-je faire dans tous les cas ?

En vous remerciant par avance pour votre retour.

Cordialement

Par **amajuris**, le **23/05/2022** à **17:26**

bonjour,

au lieu d'envoyer des mails, il est préférable d'envoyer un courrier recommandé avec A.R. ou

de vous rendre à la préfecture.

sans oublier l'impact de la pandémie sous les délais.

salutations

**Par Tisuisse, le 24/05/2022 à 06:35**

Bonjour,

Inutile de se déplacer sans rendez-vous, lenicius serait refoulé à l'entrée s'il n'a pas, au préalable, demandé et obtenu un rendez-vous en allant sur le site internet de la préfecture. En effet, compte tenu du nombre de dossiers à traiter, des retards dus, entre autres, à la pandémie, les préfectures ne reçoivent que sur rendez-vous. De plus, elle ne répondent plus au téléphone, aux courriers électroniques (e-mails) et aux courriers simples. Donc, voir un avocat spécialisé en droit des étrangers qui répondra à ses questions.